

Communiqué de presse

Paris, le 26 mars 2019

Directive « droit d'auteur » : une avancée historique pour les créateurs !

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui la directive sur le *droit d'auteur dans le marché unique numérique*.

Après des années de débats et de difficiles négociations, le Parlement européen a finalement adopté, par 348 voix contre 274 (et 36 abstentions), la très débattue directive sur le droit d'auteur ; une avancée essentielle pour les auteurs car la directive permettra notamment une meilleure répartition de la valeur entre les différents acteurs d'Internet, et en particulier entre les créateurs de contenus et les plateformes de diffusion dominées par les GAFAM, farouchement opposées à ce texte !

Ce texte équilibré et ambitieux a su prendre en compte les évolutions de l'environnement numérique tout en préservant un équilibre entre l'accès à la culture, la liberté d'expression et un juste partage de la valeur entre les créateurs et les plateformes de diffusion.

L'adoption de cette directive est donc une importante victoire pour les artistes mais aussi pour les citoyens européens car elle symbolise la volonté de défendre les valeurs européennes de manière collective.

La Saif est très fière d'avoir mené ce combat aux côtés d'EVA, de la CISAC ainsi que de tous ses homologues européens (organismes de gestion collective), et enfin aux cotés des auteurs des arts visuels et de leurs organisations professionnelles qui se sont mobilisés avec ferveur et persévérance !

Elle tient à remercier vivement les députés européens qui se sont battus sans relâche pour défendre ce texte (notamment les députés français, Pervenche Bérés, Virginie Rozière, Jean-Marie Cavada, Marc Joulaud, ainsi que le député rapporteur du texte Axel Voss).

La Saif tient également à saluer le soutien du gouvernement français et plus particulièrement celui sans faille du Ministre de la Culture, M. Franck Riester, et auparavant celui de sa prédécesseure, Mme Françoise Nyssen, dans ce combat en faveur de la création artistique et de ses acteurs.

Une étape importante pour l'Europe et la culture a été franchie aujourd'hui !